Résumé

UBS Fund Management (Ireland) Ltd (LEI : 549300TBYE6SH20B4I40) prend en considération les principales incidences négatives (« **PIN** ») de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité depuis janvier 2023. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité d'UBS Fund Management (Ireland) Ltd (également dénommée « **UBS-FMI** » ou « **la Société de gestion** » ci-après).

La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre la période de référence allant du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Le règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** ») vise à renforcer la transparence sur les questions liées à la durabilité afin que les investisseurs puissent prendre des décisions d'investissement éclairées. Le SFDR exige que des informations spécifiques soient communiquées sur la manière dont UBS-FMI prend en considération les PIN, c'est-à-dire les incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux préoccupations environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

UBS reconnaît qu'il est nécessaire de faire preuve de transparence en ce qui concerne les PIN des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Elle a par conséquent défini et applique des procédures internes visant à identifier et à prioriser les incidences négatives et les prend en compte dans le cadre de son processus de décision d'investissement. UBS estime que les problématiques de durabilité importantes ont un impact sur la performance financière et nous sommes conscients que les clients s'intéressent à nombre de ces questions.

UBS-FMI a délégué la gestion de portefeuille aux gestionnaires de portefeuille suivants :

- UBS Asset Management (« **UBS-AM** »), une division d'UBS Group AG
- UBS Global Wealth Management (« **UBS-GWM** »), une division d'UBS Group AG
- des gestionnaires de portefeuille tiers

Cependant, la Société de gestion reste responsable en dernier ressort de la fonction de gestion de portefeuille, qui est dès lors déléguée sous sa supervision et fait l'objet d'un suivi de sa part. A cette fin, la Société de gestion a mis en place un cadre de contrôle strict.

L'évaluation des PIN est effectuée pour tous les fonds gérés par UBS-FMI et couvre aussi bien les stratégies durables que non durables. Les indicateurs repris à la section 2 se fondent sur les données des PIN au 3 mai 2024.

UBS-FMI prend activement en considération certains indicateurs de PIN dans le cadre de ses stratégies d'investissement durable (Article 8/9 du SFDR). Les mentions « **Article 8** » et « **Article 9** » renvoient aux informations spécifiques relatives aux produits devant être publiées conformément au règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** »). Le positionnement des produits a été établi en fonction de ces stratégies au cours de la période de référence et continuera de l'être à l'avenir.

UBS-FMI s'efforcera d'élargir le champ des données couvertes à mesure que des pratiques en la matière seront mises en place au sein du secteur et s'appuiera sur des indicateurs couvrant aussi largement que possible les données qui devront être prises en compte dans le processus d'investissement à l'avenir.

Les indicateurs de PIN spécifiques pris en considération au niveau des produits par UBS AM et UBS GWM sont plus amplement décrits dans la section 3.3 du rapport.

UBS reconnaît que le cadre des PIN et les données continuent d'évoluer et que les données relatives à certains indicateurs restent limitées. La présente déclaration se rapporte à la première année pour laquelle des informations sont publiées, de sorte qu'aucune comparaison historique n'est disponible.

Si la couverture était importante pour la majorité des indicateurs de PIN, trois indicateurs (rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs, et écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé) font exception dans la mesure où de nombreuses entreprises ne communiquent pas encore de données de façon sérieuse. Il en résulte une couverture insuffisante à l'échelle du secteur pour un grand nombre de sociétés bénéficiaires des investissements et, par conséquent, les mesures calculées pour ces indicateurs sont à la fois moins précises et moins fiables. UBS-FMI estime qu'avec la stabilisation des mécanismes d'échange de données au sein du secteur, la couverture et la qualité des données s'amélioreront dans les années à venir à mesure que les gestionnaires d'investissement fourniront de meilleures données.

D'après les régulateurs, il faut s'attendre à l'ajout de nouveaux indicateurs de PIN et à des changements dans la méthodologie. Pour le rapport 2023, les dernières orientations du secteur ont été prises en compte et une approche par sous-portefeuille a ainsi été appliquée. Cette approche consiste à diviser un portefeuille en sous-portefeuilles (obligations d'entreprises, obligations souveraines et autres investissements), ce qui permet un calcul plus précis des indicateurs puisque seules les positions pertinentes sont prises en compte pour chaque indicateur. L'approche par sous-portefeuille a eu des effets immédiats, notamment l'augmentation des pondérations relatives de chaque position au sein du portefeuille. Cette approche permet une analyse plus poussée des portefeuilles.

Si les investisseurs souhaitent mieux comprendre les aspects de leurs investissements liés à l'ESG et à la durabilité, nous les invitons à consulter la documentation spécifique au produit plutôt que le présent rapport au niveau de la Société de gestion.